Appendice A

TEXTE DU COMMUNIQUÉ CONJOINT PUBLIÉ À LA SUITE DES POURPARLERS MONÉTAIRES ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE, LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, À WASHINGTON

1. Les représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada se sont réunis au cours de la semaine dernière en vue d'étudier les relations commerciales et financières entre les zones du sterling et du dollar. La livre et le dollar sont les deux principales devises du commerce mondial. La réalisation d'une balance générale des paiements satisfaisante pour les deux zones intéresse tout particulièrement le monde démocratique mais comporte de nombreux problèmes qui concernent surtout les gouvernements placés au centre de ces deux systèmes monétaires. Les discussions en question ont eu lieu en vue d'étudier ces difficultés. On a reconnu que l'élaboration de conditions propres à assurer l'expansion constante et une liberté, plus grande du commerce mondial nécessitera un effort énergique et constant, non seulement de la part des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada, mais aussi de tous les autres pays qui visent au même but.

2. On est convenu que l'objectif commun consiste à rechercher une solution définitive permettant de maintenir à un haut niveau l'embauchage et l'équilibre du commerce mondial basé sur des avantages mutuels. De tels objectifs et une telle ligne générale de conduite ont déjà été énoncés dans la Charte des Nations Unies, dans les Accords de Bretton-Woods et dans la Charte de l'organisation internationale du travail de la Havane. L'intention générale des présents pourparlers consistait à examiner, dans le cadre indiqué ci-dessus, les diverses mesures particulières que pourraient adopter les trois gouvernements en vue de prévenir une rupture grave des relations entre les zones du dollar et de la livre sterling, rupture qui pourrait entraîner une diminution désastreuse des exportations de la zone du dollar à la zone du sterling, et en vue de hâter la réalisation des objectifs visés.

3. Les pourparlers s'enchaînaient aux entretiens commencés à Londres du 8 au 10 juillet. Ils ont permis de voir nettement la nature des difficultés à affronter et de mieux comprendre la nécessité de poursuivre les efforts sur plusieurs plans en vue d'en arriver à une solution pleinement satisfaisante. Au cours des pourparlers, il a été possible d'examiner en toute franchise les difficultés particulières et la nature des mesures à prendre, afin que les trois pays en cause puissent atteindre leur objectif commun.

4. Au début des pourparlers, on s'est occupé du problème qui confronte dès maintenant le Royaume-Uni et le reste de la zone du sterling, par suite de la diminution rapide de leurs réserves d'or et de dollars. Les trois gouvernements ont pris connaissance des mesures d'urgence que les pays de la zone du sterling ont décidé d'adopter pour faire face à la situation. Ces mesures ne sont pas agréables et seront une cause d'embarras et de sacrifices pour tous les pays en cause. Elles répondent cependant à des besoins provisoires et les trois gouvernements les considèrent telles.

5. Les ministres sont pleinement convenus qu'aucune mesure d'urgence envisagée ne constitue une solution permanente à la difficulté. Il faudra que tous les intéressés tentent davantage d'augmenter les revenus en dollars de la zone du sterling et l'influx de placements du continent nord-américain dans le reste de l'univers, y compris dans la zone liée au sterling.

6. Cette tentative plus poussée comportera des mesures particulières de la part de chacun des trois pays agissant individuellement ainsi qu'une action concertée de la part de ces mêmes pays. En étudiant les possibilités d'une telle action individuelle et concertée à l'égard des difficultés confrontant le dollar et la livre sterling, on est convenu qu'une telle mesure présupposait que l'aide extraordinaire du continent nord-américain allait prendre fin vers le milieu de 1952. Un tel fait suppose que la zone du sterling augmentera ses ressources en dollars au point de se suffire en 1952 et qu'elle saura susciter, afin de relever la situation au point de vue de la concurrence de ses produits, des stimulants appropriés aux exportateurs vers la zone du dollar et une lutte vigoureuse à l'égard du coût de la production. On s'efforcera d'exporter le plus possible vers la zone du dollar et de constituer des revenus à même le tourisme et d'autres services. Une partie de cette campagne d'exportation de la part des pays de la zone du sterling consistera surtout, a-t-on reconnu, à inspirer un sentiment de confiance chez des exportateurs de la zone du sterling. Ils doivent sentir qu'ils auront l'occasion de conserver leurs débouchés au Canada et aux États-Unis où ils se seront taillés un domaine, et qu'on leur suscitera le moins de difficultés possible à s'introduire dans ces marchés.

De leur côté, les pays créanciers se sont engagés à aider le plus possible les nations débitrices, y compris celles de la zone du sterling, à accroître leurs avoirs en dollars. Les États-Unis et le Canada ont accepté d'amoindrir les obstacles qui s'opposent à l'admission de denrées et de services en provenance de pays débiteurs afin de donner à ces derniers toutes les chances possibles de gagner des dollars en exportant leurs produits et en fournissant des services, notamment le tourisme. On a reconnu qu'une telle politique profiterait aux producteurs des États-Unis et du Canada, car c'est seulement de cette façon que le niveau futur du commerce pourra maintenir, dans ces pays, l'activité dans les sphères économiques qui dépendent particulièrement des marchés extérieurs.

7. La discussion des mesures à courte ou à longue échéance qu'il y aura lieu de prendre, individuellement ou collectivement, a porté sur un domaine étendu. En plus de discuter les moyens de faire acquérir au Royaume-Uni et aux autres pays précités, membres du bloc sterling, les dollars requis, les ministres ont soigneusement considéré les questions suivantes:

1. Les placements outre-mer:

2. Les accords sur les denrées et l'accumulation de celles-ci;

3. Les restrictions qui s'appliquent à certains produits dont l'achat est rendu financièrement possible actuellement, en vertu des règlements de l'Administration pour la coopération économique en Europe;

4. Les formalités douanières;

5. La politique douanière;

L'affranchissement du commerce et des paiements intra-européens;

7. Les balances en livres sterling;

8. Le pétrole;

9. La marine marchande;

10. Les dispositions visant la poursuite des entretiens.